



Fiche d'inscription d'équipe

Saison Hiver 2025/2026

Sénior D2, D3, D4

INSTRUCTIONS

Le responsable de l'équipe doit transmettre au club les documents suivants **avant le 11 septembre 2025** :

- La fiche d'inscription d'équipe complétée avec la liste d'inscription des joueurs ;
- Un chèque de 400\$ daté du **1^{er} mars 2026** en guise de bon de garantie pour couvrir les frais des chandails de match non remis à la fin de la saison et les amendes encourues par l'équipe durant la saison.
- Modes de paiement :
 - o Deux chèques au montant de 2 050 \$, datés du **jour de l'inscription** et du **24 septembre 2025**.
 - o Deux Virements Interac au montant de 2 050\$. Au plus tard le **jour de l'inscription** et le **24 septembre 2025**.

* Chaque joueur de l'équipe doit s'inscrire via la boutique Spordle disponible sur le site du CFIQ

** Veuillez calculer un délai possible de 3 jours ouvrables pour toutes les inscriptions de joueurs.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

Lundi (Féminin D3) ☐ Lundi (Féminin D4) ☐

Mardi (Masculin D2) ☐ Mardi (Masculin D3) ☐ Mardi (Masculin D4) ☐

Mercredi (Féminin D2) ☐ Mercredi (Féminin D3) ☐ Mercredi (Féminin D4) ☐

Jeudi (Masculin D2) ☐ Jeudi (Masculin D3) ☐ Jeudi (Masculin D4) ☐

Mon équipe a besoin de chandails de match (350\$ non remboursable) Oui ☐ Non ☐

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE D'ÉQUIPE

Nom				Prénom			
Adresse						Appartement	
Ville					Code postal		
Numéro de téléphone (jour)			Numéro de téléphone (soir)				
Numéro de téléphone (Cellulaire)			Courriel (important)				

En inscrivant cette équipe, je m'engage à :

- Respecter les politiques et règlements de la ligue et du CF L'International de Québec;
- Récupérer les chandails de match des joueurs de l'équipe à la fin de la saison et les rapporter au club dans un délai raisonnable, sans quoi le bon de garantie pourra être encaissé;
- Faire respecter la politique sur l'uniforme du CFIQ par mon équipe en tout temps durant les matchs.
- **NOUVEAU** : rembourser au club le montant des amendes qui dépasse le bon de garantie.

Signature		Date	
-----------	--	------	--

Joueur-entraîneur :

Chaque joueur-entraîneur doit posséder son passeport de joueur et d'entraîneur.

Une fiche de filtration policière afin d'identifier les antécédents judiciaires doit être remplie par tout nouvel entraîneur. Cette fiche est disponible au bureau du club et elle est valide pour une durée de 3 ans.

Envoi de la fiche

- 1- Par courriel à info@cflinternational.ca
- 2- Au bureau du club, situé à l'Arpudrome, au 750, rue de la Sorbonne.

Nombre de joueurs par équipe

Dans le coût d'inscription de 4100\$, il est possible d'inscrire jusqu'à 14 joueurs. Chaque ajout de joueur sera facturé 50\$.

IMPORTANT: À partir du moment où un joueur est ajouté à l'équipe dans le système informatique, celui-ci est comptabilisé, qu'il ait joué ou non durant la saison. Il n'est pas possible de retirer un joueur de l'effectif.

Pénalités et amendes

ARTICLES	DESCRIPTION	AMENDE
11.2	Couleur des équipements à la 2e offense	50 \$
14.14	Manquements	
	1ière offense	500 \$
	2e offense	1 000 \$
	3e offense	1 500 \$
22	CAHIER D'ÉQUIPE	
	1ière offense	AVIS AU CLUB
	2e offense et plus	50 \$ PAR MATCH
	FEUILLES DE MATCH	
	1ière offense	AVIS AU CLUB
	2e offense et plus	50 \$ PAR MATCH
25.1	Amende pour les défauts / forfaits	
	1ière offense	50 \$
	2e offense et 3e offense	100 \$
25.2	Amende pour un défaut général	100 \$ PAR MATCH
25.4	Défaut à plus de 90 km	
	Si l'équipe receveuse déclare forfait (montant 3X selon l'article 25.1)	MONTANT TRIPLE
	Si aucun match retour	+ 50 \$
	Si l'équipe n'avise pas pour le forfait (montant 2X selon l'article 25.1)	MONTANT DOUBLE
25.5	Défaut fin de saison, ne pas s'être présenté à son match à partir du 1er août	100 \$
25.6	Défaut en séries (montant en plus de l'article 25.1)	100 \$
29.1	Amende carton rouge	25 \$
29.2	Cumul des cartons par équipe	
	20 Cartons jaunes	50 \$
	Par tranche de 10 cartons jaunes supplémentaires	50 \$
	5 Cartons rouges	50 \$
	Par tranche de 10 cartons rouges supplémentaires	50 \$
SECTION 8	Dépôt d'un protêt	100 \$
	Appel d'une décision d'un protêt	125 \$
	Dappel d'une décision d'un forfait	125 \$
	Dappel d'une décision sur une sanction supplémentaire appliquée	125 \$

Chandails de matchs

Il est possible de faire la location de chandails de matchs pour un coût de 350\$. Ce montant n'est pas remboursable.

Tout chandail non remis ou brisé à la fin de la saison sera facturé 50\$.

Les équipes avec leurs propres chandails de match (dernière saison possible - changement 2026: obligation de porter le chandail du club - règlement ARSQ) doivent les faire approuver par l'administration du Club.

- Le logo du Club doit obligatoirement apparaître sur les chandails de l'équipe (règlements de la ligue)
- Les commanditaires ne doivent pas entrer en conflit avec ceux du Club. Il est de la responsabilité de l'équipe de s'en assurer auprès de la direction

Signature

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je m'engage à les respecter.

Date et signature du responsable d'équipe: